



INAMI-RIZIV

Plateforme TRIO

**Une plateforme de
communication digitale,
collaborative et sécurisée**

19 mai 2026



Agenda

1. Finalités
2. Acteurs/utilisateurs
3. Informations échangées
4. Consentement de la personne concernée
5. Nouvelles fonctionnalités
6. Démo
7. Supports utilisateurs

1. Finalités



Plateforme d'échange d'informations médicales :

- Qui permet **d'identifier ses interlocuteurs** via le n° de registre national de la personne concernée
 - Les interlocuteurs : médecin-conseil, médecin du travail et médecin généraliste
- Dans le cadre de **l'incapacité de travail** :
 - Dans un trajet concernant le retour au travail
 - Pour un échange d'informations non directement liées à un trajet
- Au moyen d'un **dossier individuel de communication**
 - Messages échangés, qui forment des conversations ; possibilité d'y annexer différents types de documents et de sélectionner le/les interlocuteurs
 - Consulter des données-clés relatives à la gestion d'un des trajets retour au travail

2. Les acteurs/utilisateurs

Y ont accès aujourd'hui :

- Les médecins généralistes
- Les Services Externes de prévention :
 - Médecins du travail
 - Personnel infirmier
 - Membres des secrétariats médicaux
- Les OA :
 - Médecins-conseils
 - Coordinateurs Retour au travail
 - Membres des équipes multidisciplinaires
 - Membres de secrétariats médicaux

2. Les acteurs/utilisateurs

A terme, objectif d'y élargir l'accès

- Aux médecins spécialistes
- Aux Services internes de prévention
- À Medex et Empreva
- Aux assurés sociaux

Hors scope :

- Les employeurs

3. Informations échangées



Trajets de retour au travail:

- toute information nécessaire dans le cadre des “**trajets Médecine du travail**”
 - comme décrit dans le code du bien-être au travail: trajet de réintégration (trajet formel), visite préalable à la reprise du travail (trajet informel), procédure force majeure médicale
- toute information nécessaire dans le cadre des “**trajets AMI**”
 - trajets de Retour au Travail introduit par le médecin-conseil, trajets de Retour au travail introduit à la demande la personne concernée

3. Informations échangées

Pour toute personne en **incapacité de travail**:

- **tout échange d'informations** relatives à une **personne reconnue en incapacité de travail** et en lien avec les évaluations correspondantes
- de **nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées** dans le cadre des mesures gouvernementales (01.01.2026) – entre autres l'évaluation du potentiel de travail

4. Consentement de la personne concernée (1)

- Le consentement de la personne concernée **recueilli par l'acteur qui initie une communication dans TRIO**:
 - Médecin généraliste / médecin-conseil / médecin du travail
- **Pas de consentement global** de la personne concernée.
 - Le consentement est donné par trajet ou par sujet afin de pouvoir consulter les autres parties
 - Exemple : procédure force majeure médicale - Code I.4 82/1 §2 :
Moyennant le consentement du travailleur, le conseiller en prévention-médecin du travail peut se concerter avec le médecin traitant du travailleur, le médecin qui a délivré le certificat médical et/ou le médecin conseil. Sur cette base, le conseiller en prévention-médecin du travail détermine s'il est définitivement impossible pour le travailleur d'effectuer le travail convenu

4. Consentement de la personne concernée (2)

- Dans certains cas, aucune autorisation n'est requise. Il s'agit alors d'une action fondée sur une **obligation légale**.
 - Exemple : Le médecin du travail doit informer le médecin-conseil de la fin d'un trajet de réintégration - Code I.4-76 §1er al.2

Le conseiller en prévention-médecin du travail informe le médecin conseil de la fin du trajet de réintégration et de son motif.

- Cela vaut également pour la notification du début du trajet de réintégration et la notification de l'absence lors de l'entretien dans le cadre de l'évaluation de la réinsertion.

5. Nouvelles fonctionnalités

- Depuis janvier 2026, dans le cadre des **nouvelles mesures de la politique Retour au Travail** et dans le cadre de **Réintégration 3.0**, nous avons listé toutes les situations où il y a un impact sur la communication via TRIO.

Pour chaque situation, nous avons identifié :

- qui initie la communication
- à qui la communication est destinée
- la nécessité ou non du consentement de la personne concernée
- la référence légale

Résultat dans TRIO:

- un menu déroulant (dans le champ *Sujet*) avec la liste de ces situations
- pour que le destinataire d'un message identifie facilement l'objet du message.
- Et il y a un contrôle si le consentement est nécessaire.

6. Démo

- Médecins généralistes
- Authentification
- Page d'accueil
- Conversation

6.1 Médecins généralistes



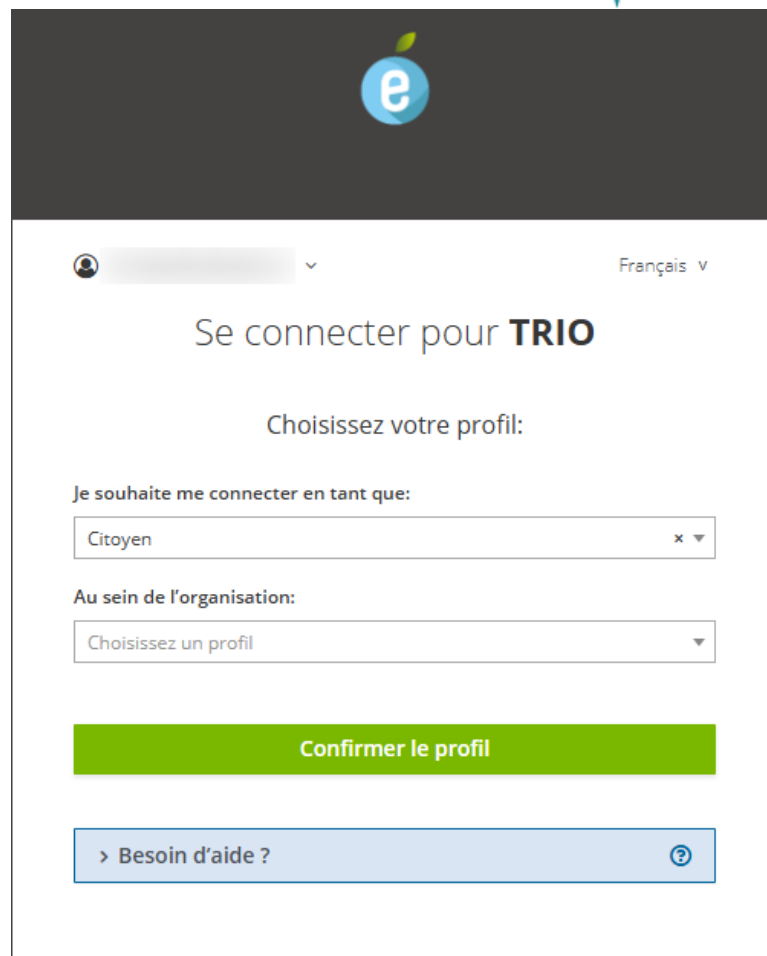
- Accessible à partir du soft via single sign on
- Notification dans le soft si un message est envoyé par un OA ou un service de prévention avec un lien vers le message dans TRIO
- Questions posées via TRIO qui, en principe, ne peuvent pas être traitées par ce canal :
 - Exemple : Demandes des accords de soins de santé
 - Objectif : ajouter des sujets supplémentaires dans TRIO en précisant par quel canal les informations doivent être transmises

6.2 Authentification

URL: www.trio.fgov.be

Accès: via eID ou itsme

Gestion des utilisateurs via le DPO
(UMAN) pour les OA et les services
de prévention



The screenshot shows the TRIO login interface. At the top is a dark header with a blue 'e' logo. Below the header, there's a user profile dropdown and a language selector set to 'Français'. The main heading is 'Se connecter pour **TRIO**'. Below this, it says 'Choisissez votre profil:'. There are two dropdown menus: 'Je souhaite me connecter en tant que:' with 'Citoyen' selected, and 'Au sein de l'organisation:' with 'Choisissez un profil' selected. A green button labeled 'Confirmer le profil' is below these. At the bottom, there's a blue button labeled '> Besoin d'aide ?' with a help icon.



INAMI-RIZIV

6.3 Page d'accueil médecin généraliste

 **TRIO**

 18

Nom médecin , Médecin généraliste [Changer de profil](#)

[Contact](#) | [Me déconnecter](#)

FR

Rechercher une personne

Je connais le NISS

NISS* 

Conversations en attente d'une réponse

[Voir toutes les conversations en attente d'une réponse \(9\)](#)

Participants à la conversation 12/01/2026 09:46	> NISS de la personne concernée Potentiel de travail
Participants à la conversation 12/01/2026 09:45	> NISS de la personne concernée Évaluation de l'incapacité de travail
Participants à la conversation 19/12/2025 10:24	> NISS de la personne concernée Concertation dans le cadre de l'évaluation de la réintégration
Participants à la conversation 07/10/2025 11:43	> NISS de la personne concernée Concertation dans le cadre du trajet ReAT
Participants à la conversation 18/09/2025 08:06	> NISS de la personne concernée Concertation dans le cadre du trajet ReAT

6.3 Page d'accueil OA/service de prévention



TRIO



37



Nom utilisateur

Collaborateur administratif service externe [Changer de profil](#)



Nom organisation

[Gérer les assignments](#)

[Aide](#)

FR

[Me déconnecter](#)

Rechercher une personne

Je connais le NISS

NISS*



Conversations en attente d'une réponse

[Voir toutes les conversations en attente d'une réponse \(4\)](#)

Participants à la conversation

27/03/2026 13:32

> NISS personne concernée
Évaluation de l'état de santé

Participants à la conversation

05/02/2026 13:19

> NISS personne concernée
Évaluation de l'état de santé

Participants à la conversation

11/12/2025 14:23

> NISS personne concernée
Potentiel de travail

Participants à la conversation

31/10/2025 14:58

> NISS personne concernée
Évaluation de l'état de santé

Dossiers qui me sont assignés

[Voir tous les dossiers de l'organisation](#)

NISS

Personne concernée

Employeurs *Pas visible pour l'OA*

Modifié le

Modifié par

NISS personne concernée



Nom personne concernée

Nom employeur

08/05/2026 11:56

NISS personne concernée



Nom personne concernée

Nom employeur

08/05/2026 09:56

6.4 Conversation initiée par le médecin généraliste – niveau dossier

Créer une conversation

Sujet

Sujet*

Questions sur le dossier d'incapacité de travail



Vous pouvez contacter le(s) destinataire(s) ci-dessous si vous avez des questions sur le dossier d'incapacité de travail auprès de l'organisme assureur. Le consentement de la personne concernée est nécessaire.

Destinataire

Seul(s) le(s) destinataire(s) disponible(s) est(sont) affiché(s) ici.



Nom de l'organisme assureur de la personne concernée

Message

Message*

Annexe(s)



Sélectionner une annexe...



Téléverser une nouvelle annexe

Informez le ou les autres participants qu'une réponse est attendue



Oui



Non



Je dispose du consentement de la personne concernée pour créer cette conversation.

Sujet*

Questions sur le dossier d'incapacité de travail

Questions sur le fonds ReAT

Questions sur le projet de formation professionnelle

Demande pour démarrer un trajet de réintégration

Potentiel de travail

6.4 Conversation dans un trajet de réintégration chez le service de prévention

Initié par le service de prévention

Créer une conversation

Sujet

Sujet*

Notification d'absence d'évaluation de réintégration

Résultat de la procédure de recours

Concertation dans le cadre de l'évaluation de la réintégration

Concertation dans le cadre du trajet de réintégration

Notification de la fin du trajet de réintégration

Projet de plan de réintégration

Initié par l'OA ou le médecin généraliste

Créer une conversation

Sujet

Sujet*

Concertation dans le cadre du trajet de réintégration

7. Supports utilisateurs (1)

- **Help Desk** pour assister les utilisateurs en cas de question technique ou business
- **Guide utilisateur** disponible via TRIO et le site de [l'INAMI](#)
- **Médecins généralistes:**
 - Pour toute question/proposition sur la plateforme: ssmg@ssmg.be avec sujet « Plateforme TRIO »
- **Mutualités et services de prévention:**
 - Pour toute question/proposition sur la plateforme: Contacter la personne de contact au sein du service concerné

7. Supports utilisateurs (2)

- **Vidéo** : vidéo introductive + vidéos décrivant des scénarios par type d'utilisateur (en cours) -> site de [l'INAMI](#)
- **Le DPO (Data Protection Officer) de l'INAMI** est chargé de gérer les questions relatives au respect de la vie privée des citoyens
- L'INAMI est disponible pour faire des démos plus détaillées et spécifiques pour une groupe d'utilisateurs



INAMI-RIZIV



Merci pour votre attention